

BULLETIN  
DES  
RECHERCHES HISTORIQUES

---

Vol. XVII

LEVIS—DÉCEMBRE 1911

No. 12

---

NOTES SUR LES SEIGNEURIES DU DISTRICT  
DE RIMOUSKI

(*Suite*)

En 1810, Joseph Drapeau était élu représentant à la Chambre d'Assemblée pour le comté de Charlevoix qui faisait alors partie de la grande division électorale de Northumberland. Il ne siégea qu'une session et mourut à la fin de la même année, laissant sa fortune et ses nombreuses seigneuries à sa femme Marie-Geneviève Noël, et à ses six filles. (1) L'extrait suivant d'un contrat de concession passé devant Mtre Joseph Ouellet " et son confrère notaire Pierre Laforce, le 25 juillet 1825, donne une idée exacte des seigneuries du district de Rimouski :

" ..... furent présents Augustin Trudel, Ecuyer, Major de Milice et Juge à Paix, pour le District de Québec, demeurant en la paroisse ou lieu de Rimousky, comté de Cornwallis, au nom et comme Procureur fondé de Dame Marie-Geneviève Noël, veuve de feu Joseph Drapeau, Ecuyer, Tutrice à Louise-Angèle, sa fille mi-

---

(1) Testament de Joseph Drapeau, devant Louis Bourdage, le 20 février 1805. Marie-Geneviève Noël était fille du seigneur de Saint-Antoine de Tilly, comté de Lotbinière.